

Questions de SAVE sur Versailles
aux candidats de l'élection municipale de 2014
Etat des réponses reçues avant le scrutin

Dispositions pour faciliter l'usage des vélos

A 4)

A 4) Quelles dispositions pensez-vous prendre pour poursuivre l'amélioration de la circulation des vélos dont l'usage contribue à réduire la pollution atmosphérique? Parkings (commerces et surtout gares), pistes continues sécurisées, usage surveillé des trottoirs,...Aménagement urgent pour les parkings vélos et motos en gare Rive Droite, toujours saturé. Un plan de circulation global sans discontinuités n'est-il pas nécessaire ?

**Cette question figure parmi les 27 questions de SAVE adressées à toutes les listes
déclarées le 6 mars 2014 pour Versailles.**

Réponse de 90000 Voisins :

Parkings (commerces et surtout gares), pistes continues sécurisées, usage surveillé des trottoirs,...
Aménagement urgent pour les parkings vélos et motos en gare Rive Droite, toujours saturé.
Un plan de circulation global sans discontinuités n'est-il pas nécessaire ?

Nous lancerons un plan vélo pluri annuel visant à augmenter significativement sur la durée du mandat la part modale du vélo :

- Nous étendrons le réseau cyclable en priorité sur les chaussées et prioriserons les discontinuités du réseau les plus sensibles en matière de flux.
- Nous déploierons un système de location de vélos de courte et longue durée.
- Des parkings à vélo sécurisés seront installés dans les gares. Nous serons en particulier attentifs à la mise en place d'un parking à vélo dimensionné aux besoins présents et futurs sur le pôle multi modal des chantiers. Ce parking devra être positionné au plus proche de l'accès aux quais afin de constituer un avantage comparatif par rapport à l'accès routier ou en bus. Cette gare devrait intégrer la mise en place d'un atelier de réparation de vélos. Nous programmons par ailleurs d'engager des discussions avec la SNCF/Gares et connexions sur le développement de parkings sécurisés à la gare Rive Droite.
- Nous multiplierons par quatre le nombre d'arceaux de stationnement vélo.
- Nous lancerons des actions visant à améliorer la cohabitation entre piétons et cyclistes. Nous exigerons des cyclistes l'éclairage nocturne des bicyclettes et le respect des trottoirs piétons.

Nous mettrons également en place un plan piéton, visant à développer la pratique de la marche à pied.

Nous lancerons un programme d'aménagement des carrefours dangereux visant notamment à réduire les distances de traversée piétonne.

Une signalisation piétonne avec indication des temps de trajets sera mise en place et visera notamment à favoriser le rabattement sur les arrêts de bus et les gares.

En concertation avec les commerçants et les riverains, nous développerons des zones piétonnes temporaires.

Réponse de Union pour Versailles :

Nous poursuivrons, dans le cadre des plans pluri-annuels, la création de nouvelles voies cyclables de manière à assurer la continuité du réseau sur l'ensemble de la Ville, notamment en 2014 par la création d'une piste cyclable avenue des Etats Unis qui permettra de relier l'avenue de Saint Cloud à la piste cyclable desservant Ville d'Avray ; de même rue de l'Ecole des Postes, la liaison sera établie avec le réseau de Viroflay.

De nouveaux points de stationnement vélo en ville seront installés avec des systèmes sécurisés pour lutter contre les vols.

Autres réponses :

Les autres listes (4) présentes sur Versailles n'ont pas apporté de réponse écrite à nos questions.

Pourtant trois d'entre elles avaient fait la promesse de répondre à toutes nos questions.